

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – Formation de base du cadre de base- Loi sur les étrangers / RAAVIS

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation de base « à la loi sur les étrangers / RAAVIS » aux aspirants inspecteurs de police.

Grade minimum requis pour la fonction :

Policier : INP

Conditions requises pour la fonction

Occuper une fonction au sein de laquelle les législations en lien avec le cours sont régulièrement appliquées

Plus-value/atout :

- Etre titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Etre titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience professionnelle dans ce domaine et dans le domaine pédagogique

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de jeunesse

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 2/3

- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations ,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- Être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique**
 - Posséder une connaissance approfondie de la législation relative à
 - ✓ la loi du 15.12.1980 (loi sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers
 - ✓ AR du 08.10.1981 Cet arrêté royal exécute la loi précitée.
 - ✓ Les Accords Schengen - Accords du 14 juin 1985 dont la mise en application effective a eu lieu le 26 mars 1995
 - ✓ La Convention internationale de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés
 - ✓
 - Connaître et appliquer l'application RAAVIS (disposer de l'attestation de formation)
 - Connaître les éléments principaux des différents passeports valables ;
 - Pouvoir procéder au contrôle des cachets de contrôle, les passeports et les visas ;
 - Pouvoir identifier les falsifications de documents les plus fréquents
- **Avoir une maîtrise pratique :**
 - Appliquer régulièrement les législations dans le présent domaine
 - Au travers de ses expériences de terrain, pouvoir amener nos apprenants à développer les compétences requises dans la prise d'audition de personnes en situation illégales sur le territoire et rédiger les procès-verbaux ad hoc
 - Utiliser régulièrement l'application RAAVIS
 - Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
 - Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"

	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 01	Edition : 05-2021	Page 3/3

- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) APPH
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
- Transmettre des consignes simples et complexes

Plus-value :

Disposer des formations suivantes :

- Dossier agrément : 1769 « détection et identification des faux documents d'identités belges, européens et de pays tiers »
- Dossier agrément 2019 : « législation sur les étrangers »
- Dossier agrément 3829 : « RAAVIS / IPO-BNG-Pol Office-Etrangers-Séjour irrégulier-Territoire-End users »
- Contrôleur frontalier

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 4/06/2025

Date limite : 1/07/2025